



LE SYNDICAT DES ENERGIES RENOUVELABLES RECHERCHE UNE/UN

RESPONSABLE DE FILIERE « ENERGIES RENOUVELABLES MARINES »

Le Syndicat des Energies Renouvelables (SER), organisation professionnelle créée en 1993, réunit les professionnels du secteur des énergies renouvelables. Il a pour mission de défendre et promouvoir les intérêts de ses membres auprès des pouvoirs publics (cabinets, administration, parlementaires, ...) et de l'ensemble des parties prenantes.

La transition énergétique représente une formidable opportunité d'emplois et d'innovation. Elle requiert aussi des compétences particulières afin de combiner les dimensions technologiques, réglementaires et économiques liées au déploiement massif des énergies renouvelables. C'est pourquoi le SER a besoin de quelqu'un comme vous.

Profil

- Vous êtes capable d'analyser les informations recueillies auprès de nos adhérents afin de développer des argumentaires clairs, solides et chiffrés.
- Vous avez une expérience démontrée d'au moins 3 ans dans l'animation de groupes de travail
- Vous êtes tout à fait conscient(e) des enjeux d'une association professionnelle et vous comprenez les attentes des entreprises.
- Vous avez une bonne connaissance des cadres législatif, réglementaire et économique du développement des énergies renouvelables en France et avez idéalement une première expérience des énergies marines renouvelables.
- Vous avez une bonne connaissance du processus décisionnel français.
- Vous vous exprimez clairement, tant à l'oral qu'à l'écrit, et êtes à l'aise dans la prise de parole en public. Vous pratiquez une ou plusieurs langues étrangères, notamment l'anglais (obligatoire).
- Vous êtes diplômé(e) d'une filière droit, économie, sciences politiques ou d'une école d'ingénieur et avez 5 ans d'expérience professionnelle.

Domaine de responsabilités

- Assurer l'animation des filières technologiques suivantes : éolien en mer (posé et flottant), hydrolien océanique et fluvial, énergie thermique des mers, énergie houlomotrice et énergie marémotrice.
- Traiter l'ensemble des problématiques d'ordre économique (coûts de production, fiscalité, financement), technique (raccordement, potentiel de déploiement) et juridique (autorisations, procédures d'appels d'offres, etc) en préparant notamment les notes et argumentaires nécessaires à la promotion des intérêts de la filière.
- Participer aux réunions avec l'administration et les instances institutionnelles (ministères, administrations, ADEME, CRE, etc.) pour y représenter les intérêts des professionnels.

- Préparer et animer les réunions de la Commission « Energies marines renouvelables » du SER, en interaction directe avec les présidents de la commission et des groupes de travail afférents.
- Alimenter la stratégie de communication du SER sur les sujets relevant de la filière.
- Assurer un suivi de l'actualité de la filière, tant au niveau européen que régional.
- Préparer les décisions, en coordination avec la déléguée générale adjointe, qui devront être examinées par les élus du SER ;
- De manière générale, assurer un contact permanent avec les adhérents en leur apportant une assistance technique.

Ce poste est placé sous la responsabilité du délégué général et de la déléguée générale adjointe.

Localisation : Paris (13-15, rue de la Baume, 75008 Paris)

Délai : fin septembre 2017

Rémunération : selon profil et expérience sur 13 mois.

Les candidatures sont à adresser d'ici le 21 août à :

Contact : Alexandre ROESCH
Délégué général
Syndicat des énergies renouvelables (SER)
alexandre.roesch@enr.fr
Tél. : 01 48 78 65 70